

FICHE D'INSCRIPTION

En classe de <u>6ème</u>

IDENTIFICATION ELEVE								
Nom					Prénom			
Sexe					Nationalité			
Date de naissance					Lieu de naissance Et Département			
Adresse où habite l'élève				•	•	•		
Établissement fréquenté en 2023/2024					Classe en 2023/2024			
Transport scolaire		□ OUI			□ NON			
SCOLARITE ELEVE								
		SCOI	LAKI				CHOIV 2	
		CHOIX 1 25h d'enseignement	« BILINGUE		CHOIX 2 NGUE BASQUE d'enseignement	*	CHOIX 3 « BILANGUE ESPAGNOL / ANGLAIS » 27h d'enseignement	
Langue vivante obligatoire		□ ANGLAIS	☐ ANGLAIS – BASQUE		Ξ	□ LV1 ESPAGNOL (4h) <u>ET</u> LV2 ANGLAIS (2h)		
I option <u>facultative</u> au choix Toute option commencée doit être poursuivie durant tout le collège		☐ Option Basque (+2h) Attention: option non compatible avec l'option Latin en 5e/4e et 3e	Dont 10h de cours en Basque (Langue Basque, EPS, Histoire-Géo)			☐ Option Basque (+2h) <u>Attention</u> : si emploi du temps <u>compatible avec le bilangue</u> et option non compatible avec l'option Latin en 5°/4° et 3e		
Régime*		□ EXTERNE			☐ DEMI-PENSIONNAIRE			
Statut de l'élève**		□ REGIME 1			□ REGIME 2 □ REGIME 3			
		SITUAT	TION :	DE	FAMILLE			
REPRESENTANT LEGAL 1 ET FINANCIER (PAIE LES FRAIS SCOLAIRES)					REPRESENTANT LEGAL 2			
Nom - Prénom					Nom - Prénom			
Lien de parenté avec l'enfant : Date et lieu de naissance du représentant légal :					Lien de parenté avec l'enfant :			
Adresse et téléphones personnels	nes tels Tel maison : Tel mobile :				Adresse et téléphones personnels	téléphones personnels Tel maison : Tel mobile :		
Profession	☐ En activité Métier : ☐ A la recherche d'un emploi				Profession	☐ En activité Métier : ☐ A la recherche d'un emploi		
Adresse e-mail					Adresse e-mail		•	
Nom et N° Tel de l'employeur Tel :				Nom et N° Tel de l'employeur	Те	<i>l</i> :		

REPRESENTANT LEGAL 1 ET FINANCIER	REPRESENTANT LEGAL 2					
Nombre d'enfants à charge :	Nombre d'enfants à charge :					
AUTRE PERSONNE A PRE	VENIR EN CAS D'URGENCE					
Nom: Prénom:	Lien de parenté :					
Tel maison : Tel mobile :						
AUTRE PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE						
Nom : Prénom :	Lien de parenté :					

Tel mobile:

Tel maison:

INFORMATIONS PRATIQUES – à conserver par la famille

*Régime:

- ⇒ Externe : l'élève ne déjeune pas au collège Chaque demi-journée, l'élève externe est autorisé à ne venir au collège que pour le premier cours prévu à l'emploi du temps et peut quitter l'établissement après le dernier cours prévu à l'emploi du temps.
- ⇒ **Demi-pensionnaire** : l'élève déjeune au collège le midi

Pour information, un forfait 4 ou 5 jours est proposé aux familles :

- > <u>DP 4 JOURS</u>: L'élève mange le lundi, mardi, jeudi et vendredi midi
- > <u>DP 5 JOURS</u>: L'élève mange le lundi, mardi, **mercredi**, jeudi et vendredi midi

Un document sera distribué aux familles à la rentrée de septembre afin d'effectuer votre choix.

**Statut de l'élève:

\Rightarrow **Régime 1**:

« L'élève est présent au collège de 8h30 à 17h00 »

\Rightarrow Régime 2:

« L'élève est présent au collège selon les horaires prévus à l'EDT, distribué en septembre et collé sur le carnet de liaison ». En cas d'absence d'un professeur, l'élève n'est pas libéré, il reste en étude.

\Rightarrow Régime 3:

Pour les externes : « Les parents autorisent l'élève à entrer au collège pour sa première heure de cours effective de la demi-journée. Les parents autorisent l'élève à quitter le collège après sa dernière heure de cours effective de la demi-journée »

Pour les demi-pensionnaires : « Les parents autorisent l'élève à entrer au collège pour sa première heure de cours effective de la journée. Après la demi-pension, les parents autorisent l'élève à quitter le collège après sa dernière heure de cours effective ».

Dans les deux cas, en cas d'absence d'un professeur en fin de période (demi-journée pour les externes, journée pour les demi-pensionnaires), l'élève est libéré et peut sortir du collège.

Les élèves externes sont systématiquement régime 3.

ATTENTION: Heure de vie de classe

L'heure de vie de classe apparait dans les emplois du temps de début d'année.

Cette séance est organisée entre dix et dix-huit fois sur trente-six semaines de cours en fonction des besoins. Lorsqu'il n'y a pas heure de vie de classe, le professeur prévient le Chef d'établissement, les élèves et la vie scolaire. En début et en fin de journée, le régime 3 est libéré.

COORDONNÉES DU COLLEGE CHANTACO

- ⇒ Adresse postale : Collège Chantaco, 2 rue Rodolphe Caillaux 64500 Saint-Jean-de-Luz
- ⇒ N° de téléphone : 05.59.26.26.08

 Tapez le 1 pour la Vie scolaire / le 2 pour le secrétariat de Direction /le 3 pour le secrétariat de Gestion-Intendance / le 4 pour la SEGPA
- Pour contacter la Vie Scolaire via PRONOTE:
 Pour toute absence, autorisation de sortie de votre enfant...: Onglet « communication » choisir « VIESCO1COLLEGE » dans les destinataires
- ⇒ Adresse mail du secrétariat de Direction : Mme DOMBLIDES

 Pour toute question administrative, prise de RDV avec la Direction : ce.0640229b@ac-bordeaux.fr
- ⇒ Adresse mail du secrétariat de Gestion-Intendance : Mme CONFRERE

 Pour toute question financière, règlement de la demi-pension...: secgest.0640229b@ac-bordeaux.fr